



Attestation Électricité verte

« Électricité d'origine renouvelable »

ENGIE est titulaire des garanties d'origine relatives à l'électricité injectée sur le réseau et consommée par « TELEHOUSE INT CORPORATION EUROPE LIMIT » du 01/01/2020 au 31/12/2020.

ENGIE atteste disposer des garanties d'origine correspondant à la quantité d'électricité produite à partir de sources d'énergie 100% renouvelable et injectée sur le réseau d'électricité, conformément au contrat de vente d'électricité verte, pour la consommation de « MAGNY » situé à MAGNY LES HAMEAUX pour le PDL n°30002110549573.

Ces garanties d'origine sont inscrites dans un registre tenu par l'organisme indépendant Powernext, désigné par l'autorité administrative compétente, pour assurer la traçabilité des garanties d'origine.

Saint-Ouen, le 04 mars 2021

Caroline FLAISSIER
Directrice générale ENGIE Entreprises & Collectivités

Créons de nouvelles énergies
entreprises-collectivites.engie.fr